



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cartes bancaires

Question écrite n° 13195

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand demande à M. le secrétaire d'Etat au budget quand la carte Visa Premier sera proposée aux titulaires d'un compte au Trésor public.

Texte de la réponse

Le Trésor public délivre actuellement des cartes nationales et des cartes Visa aux titulaires de comptes de dépôts. En revanche, les études menées sur la délivrance éventuelle de la carte Premier par le réseau ont montré qu'une faible part de la clientèle correspondait au profil du détenteur d'une telle carte. Or, un trop petit nombre de porteurs ne permettrait pas d'offrir cette carte à un tarif attractif pour la clientèle. Dans ces conditions, le Trésor public a fait le choix de ne pas la délivrer à ses clients fonds particuliers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13195

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1998, page 2181

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 2990